

« et les autres? »



Fondation
Abbé Pierre
pour le logement
des défavorisés

LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Abbé Pierre
+



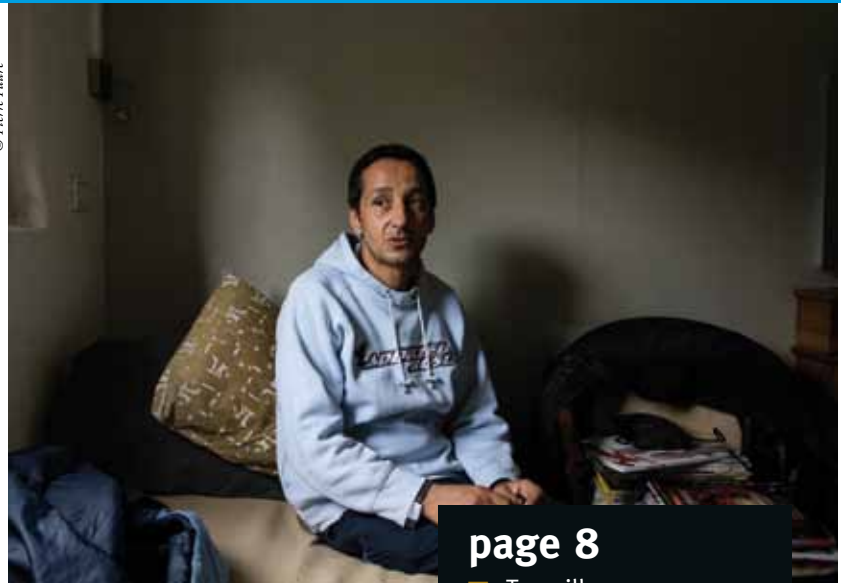
Travailleurs pauvres, éternels mal-logés ?

© Pierre Faure

NUMÉRO 88 JUILLET 2015 / 1 euro



© Pierre Faure



page 8
■ **Travailleurs pauvres éternels mal-logés ?**



page 13
■ **Louis Maurin**

pages 4/7
AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12
TRAVAILLEURS PAUVRES, ÉTERNELS MAL-LOGÉS ?

page 13
LOUIS MAURIN : TRAVAILLER POUR MOINS DE MILLE EUROS PAR MOIS

page 14
LA CHASSE AUX PAUVRES EST OUVERTE

pages 16/17
LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19
AGIR ENSEMBLE

page 20
L'ABBÉ PIERRE RENCONTRE CLAUDIA CARDINALE

© DR



© Pierre Faure

page 14
■ **La chasse aux pauvres est ouverte**

© DR



page 20
■ **L'abbé Pierre rencontre Claudia Cardinale**

Pédito du président

Lutter contre les éléments

Le chômage et la précarité en hausse, les aides au logement en danger, les migrants refoulés... Combien de vies détruites ? De personnes accablées ? Les mauvaises nouvelles ne doivent pas nous abattre. Au contraire, la Fondation doit lutter de plus belle pour que des logements sociaux soient construits en plus grand nombre et pour que la mixité dans nos villages, dans nos villes soit respectée. Car il ne s'agit pas seulement d'avoir un toit sur la tête. Il faut aussi veiller à ce que l'autre, celui qui est différent, ait sa place. La « guerre à la misère » n'a pas de couleur et n'a pas de frontières. Il y a 6 mois, la France était touchée par des attentats dramatiques. De ce traumatisme est né un formidable élan de solidarité et de tolérance. Cet élan doit concerner aussi le logement. Ensemble, nous pouvons changer les choses, j'en reste persuadé. Continuons, ne lâchons rien.

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre



© Seb / Goodfroy

© DR



■ Une mesure contre les plus modestes

Le gouvernement traquant toutes les économies possibles, envisage — selon Michel Sapin, ministre des Finances — de rogner les 17 milliards d'euros que représentent les APL (Aides personnalisées au logement). Or, en temps de crise, elles jouent un rôle social important empêchant les ménages modestes de basculer dans la pauvreté. Le projet de loi de finances 2016 pourrait prévoir une économie entre 1 à 2 milliards sur ces aides pour compenser l'augmentation du budget de l'armée. Il est important de rappeler que le plafond d'exclusion des APL se situe autour du Smic pour une personne isolée et que 49% des allocations sont attribuées aux 10% des ménages les plus pauvres.

“Et les autres ?” est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs** : 01 55 56 37 25
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Christophe Robert. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : France Routage 2, ave Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges.
Ce numéro comporte le supplément “L'essentiel des actions et des comptes 2013-2014 de la Fondation Abbé Pierre” ainsi qu'un encart sur une partie de la diffusion.





Un toit pour une grande famille

Un jardin, une vaste maison peu vorace en énergie grâce à une excellente isolation, un faible loyer pour cette famille très modeste de cinq enfants vivant à Lomme, près de Lille. Leur logement, très spartiate, a été réhabilité dans le cadre du programme de la Fondation, "Toits d'abord", par l'Organisme social de logement (OSLO) et en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

L'errance sur l'île de La Réunion

Morgan Fache a réalisé un reportage d'une centaine de photos dévoilant le quotidien de personnes vivant à la rue dans les quartiers proches des quatre Boutiques Solidarité de l'île.

Avec l'aide de l'Agence régionale de la Fondation son exposition s'affiche dans différentes médiathèques de La Réunion. Un témoignage fort alors que le nombre de personnes sans abri sur cette île est estimé à 400.

DES HABITANTS ACTEURS DE LEUR CADRE DE VIE

Depuis deux ans, l'AVDL (Association villeurbanaise pour le droit au logement), mobilise et associe les habitants des grands ensembles et des bidonvilles dans leurs démarches pour l'amélioration de leur logement et de leur environnement. Cette année,



outre des actions ponctuelles (création d'espaces de jeux, amélioration de la sécurité, animation des quartiers...), les intéressés ont souhaité bénéficier de cycles de formation axés sur le logement. Des sessions interactives ont donc été initiées sur le contrôle des charges locatives, les rapports locatifs, les obligations des bailleurs sociaux, la lutte contre les discriminations en matière de logement, les liens entre associations et collectivités locales, la stratégie d'action collective. Ces demandes prouvent l'intérêt d'associer et fédérer les habitants. La Fondation participe à hauteur de 37 000 € au budget de l'AVDL. ■

Redonner une identité aux exclus

Le Foyer Princet Ozanam, aujourd'hui "Accueil solidaire et social Ozanam", Boutique Solidarité de Reims, accueille de nombreuses personnes en grande exclusion. Il propose également, grâce au soutien de la Fondation, un accompagnement des personnes dans leur lieu de vie, quelque soit leur situation administrative: hébergées chez des tiers, en squat, en bidonville, en hôtel au mois ou encore en accueil d'urgence. Leur mission est de les accompagner dans l'accès aux droits sociaux afin qu'elles puissent rebondir vers d'autres horizons: entre autres, l'ouverture et le maintien de leurs droits en matière de ressources, de santé, de l'accès à l'emploi et à la formation, mais aussi d'accès au logement ou à un hébergement stable. Cet accompagnement in situ permet de les suivre tout au long de leurs démarches car leur passage de structure en structure les décourage. Cette action est soutenue par la Fondation. ■



© DR

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Depuis plus de 6 mois, une dizaine de familles s'est installée à Aubagne, au bord de l'autoroute, dans un bidonville situé sur un ancien site industriel désaffecté. Les entreprises alentours et les particuliers avaient pris pour habitude d'y déverser leurs déchets, parfois dangereux pour les enfants. Depuis avril, au sein d'un collectif d'associations, un bénévole de l'Agence régionale de la Fondation a développé un projet collectif d'insertion, afin de proposer une solution alternative à l'expulsion. Un chantier a été organisé par l'AMPIL (association Action méditerranéenne pour l'insertion par le logement) avec les occupants du terrain pour évacuer l'ensemble des déchets accumulés, nettoyer le lieu et construire ainsi les premiers ressorts administratifs et sociaux de leur insertion. ■



© DR



Afin d'ouvrir de nouveaux horizons aux personnes fréquentant ses différentes structures et d'aller au-devant d'un public jeune, la Fondation sillonne la France au gré des festivals et grands événements.

Pendant l'été, toujours sur le pont



© Seb. / Guedefroy

Abbé Road, deuxième édition

Après une saison 2014 positive, le bus jaune d'Abbé Road a repris sa tournée des festivals d'été : Garorock à Marmande, les Eurockéennes de Belfort, les Francofolies de La Rochelle, Emmaüs Lescar Pau, Reggae Sun Ska à Pessac en Gironde, Cabaret Vert à Charleville-Mézières. En septembre, nouveaux arrêts à la Braderie de Lille, à la Fête de l'Humanité avant l'ultime étape au festival "C'est pas du Luxe!" à Apt (84) puis, clôture de cette deuxième édition d'Abbé Road, par un concert de musique urbaine à La Cigale, le 17 octobre à Paris, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Avant ces étapes festives, le bus s'était arrêté en juin à Montpellier pour la Semaine du logement des jeunes, organisée en partenariat avec l'association Habitat jeunes Montpellier et l'Union nationale des Comités pour le logement autonome des jeunes, puis à Paris, au Salon Emmaüs.

Participer et vivre ensemble

En mai dernier, près de 500 personnes en grande difficulté fréquentant les Boutiques Solidarité et Pensions de famille du

réseau de la Fondation Abbé Pierre, se sont retrouvées lors des 13^e Rencontres nationales du Sport Solidaire. Le Pradet, commune du Var, avait mis à disposition son stade. Les personnes étaient logées au centre de vacances Belambra. Ces jour-

nées financées par la Fondation sont organisées par l'Association "les Amis de Jéricho". Au programme : football, rugby, pétanque, tennis de table mais, au-delà des épreuves, les participants ont apprécié les randonnées, les soirées festives et les échanges avec les animateurs et les joueurs des clubs sportifs régionaux. « Une parenthèse géniale pour oublier mes soucis », a confié E., 36 ans, originaire du Nord.



© D.R.



Vive les artistes !

C'est sous le parrainage de Marie-Christine Barrault, marraine de la Fondation, que se déroulera les 18 et 19 septembre le 3^e festival "C'est pas du Luxe!" à Apt (84). Grâce aux équipes de La Garance, Scène nationale de Cavaillon, de la ville d'Apt, de l'association "Le Village" et de la Fondation, la sensibilité artistique de celles et ceux fréquentant les Pensions de famille et Boutiques Solidarité de la Fondation sera à la une.

Quelque 500 festivaliers afficheront leurs talents tandis que des artistes professionnels apporteront leur concours à la réalisation d'œuvres collectives. Pour cette occasion, Danakil un des groupes leader de la scène reggae française et Zoufris Maracas, groupe aux styles aussi variés que rumba, swing manouche et sonorités

brésiliennes, apporteront leur gracieux concours. « Lorsque des personnes que la vie n'a pas épargnées s'engagent dans des projets artistiques, il est important que nous puissions être à leur côté », a rappelé le maire d'Apt, Olivier Curel, ajoutant « la culture pour tous, c'est pas du luxe. » ■



Vietnam : une école, des enseignants

Pour faciliter la scolarisation des enfants en primaire, la Fondation a financé la construction d'une école et de logements pour les élèves et les enseignants à Viêt Vinh, hameau isolé et très pauvre à l'extrême nord du Vietnam. Dans cette province d'Ha Giang, vivent de nombreuses minorités dans une région périodiquement menacée par leurs voisins chinois.

Nicaragua : des femmes maçons

Dans le bidonville de Pantanal, à Granada, grâce au financement de la Fondation et aux partenariats avec Habitat-Cité et l'association locale "La Casa de la Mujer", une quarantaine de maisons en terre crue ont été construites et une douzaine est en cours de finition. Grâce à cette action, Nadège Quintallet, en contrat de volontariat, a obtenu un prix. Elle a formé des femmes seules à la maçonnerie pour qu'elles participent aux chantiers et puissent ensuite rénover elles-mêmes leur habitat.

■ Bernard Beaudonnet : «Des taudis au XXI^e siècle, un scandale !»

Ex-ingénieur-conseil, chargé de politique énergétique, Bernard Beaudonnet, explique avec conviction son engagement dans le cadre de "SOS Taudis". «J'ai choisi la Fondation parce que je partage ses points de vue sur la nécessité de secourir ceux qui vivent dans le plus grand dénuement et apprécie ses actions contre le gaspillage énergétique. Je me déplace bénévolement sur site pour rencontrer les propriétaires et locataires des logements à rénover, les artisans et entrepreneurs en charge des travaux, les partenaires de la Fondation comme les Compagnons Bâisseurs, par exemple. C'est passionnant mais combien scandaleux qu'il reste tant de taudis en France par manque de logements sociaux, d'insuffisance de revenus tant des locataires modestes que des petits propriétaires occupants !» Triste constat quotidien. ■



© DR

■ DES MARCHANDS DE SOMMEIL CONDAMNÉS



© DR

Pendant 18 ans, Dominique a vécu sous une soupenne de 1,56 m², louée 330 € mensuels auprès d'une agence immobilière. Informé de cette situation, l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation a assisté le locataire dans ses démarches auprès des tribunaux. La cour d'appel vient de condamner lourdement le propriétaire, exigeant qu'il rembourse les cinq dernières années de loyers perçus pour préjudice de jouissance. Par ailleurs, les juges ont rappelé que la responsabilité civile de l'agence était engagée car «il appartient à tout professionnel de vérifier les conditions dans lesquelles il intervient, d'informer son client sur toute difficulté susceptible de se présenter et de ne pas prêter la main à un contrat illégal». Une victoire contre les marchands de sommeil. ■

■ Une solution pour rester dans leur quartier

Économiques, esthétiques, écologiques, avec leurs toitures végétalisées, le chauffage au gaz, l'énergie solaire et les matériaux naturels, 12 logements très sociaux à Saint-Denis, en région parisienne viennent d'être attribués à des ménages à petits revenus. La proximité du Stade de France a fait flamber les prix et menacé la mixité sociale du quartier. Les nouveaux locataires, familles monoparentales et nombreuses, retraités, jeunes célibataires habitent depuis de nombreuses années à La Plaine Saint-Denis. Neuf d'entre eux ont participé en amont à la conception des plans afin de favoriser la cohabitation. Ainsi, cuisine collective, four à pain, cour-jardin, larges coursives reliant les appartements et jardins en terrasse facilitent les échanges. La Fondation a financé en partie la construction de cet ensemble économe en charges et accessible aux ménages aux faibles ressources. ■



© EAP



■ PRÉSERVER L'AUTONOMIE PAR LE LOGEMENT

L'association "La Sauvegarde du Nord" accueille de manière immédiate et inconditionnelle des familles sans domicile fixe orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Elle essaie de maintenir ou d'ouvrir leurs droits sociaux, de scolariser les enfants et de préserver la cellule familiale. Leur séjour en hébergement d'urgence est donc pensé comme un sas d'insertion sociale et professionnelle, préparatoire à une vie en logement autonome. Dix logements dispersés dans la métropole lilloise sont en cours d'aménagement pour y installer rapidement des familles de façon décente. La Fondation prend en charge 36 % de ce budget. ■



© DR

Territoires

SARTHE

Pour permettre à une dame âgée, veuve et disposant de faibles revenus de demeurer dans sa maison très insalubre, le Pacte Sarthe, aidé par la Fondation, a aménagé un espace de vie de 56 m² au rez-de-chaussée de son logement. Sa fille, proche d'elle, s'est chargée de peindre les pièces et de coordonner les artisans.

TARN

Invalide, incapable d'assumer les travaux nécessaires pour préserver la maison héritée de sa maman, Monsieur R., propriétaire impécunieux a accepté de signer un bail à réhabilitation, contre la remise en état de son logement. Après un an en caravane, le temps des travaux, il vit heureux dans des pièces adaptées à son handicap : « *La maison était la plus pourrie du quartier, je suis content, vraiment, de la voir rénovée et de tenir la promesse faite à maman de la garder. Je vis mieux, je peux même cuisiner.* »

■ Des réhabilitations solidaires

Sur le secteur de la Montagne, à Saint-Denis de La Réunion, 26 ménages défavorisés logés dans des conditions indignes participent à une démarche d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA). Disposant de peu de revenus et ne pouvant prétendre aux dispositifs existants en matière d'amélioration de l'habitat, ils bénéficient ainsi d'une aide financière, d'un suivi et de l'appui d'un technicien. L'objectif est de les rendre acteurs de leur projet et de mobiliser leurs familles et amis. La plupart des bâtis actuels sont en bois et tôles, sans aucun confort. Comme celui de P., 41 ans, chômeur, célibataire qui, depuis le début du chantier de remise en état de sa case

délabrée, a retrouvé non seulement dynamisme et sourire mais également une partie de sa famille qui lui prête main-forte. La Fondation investit plus de 39 000 € dans cette action. ■

■ SRI LANKA: AMÉLIORER LA VIE DES OUVRIERS AGRICOLES

Plus de 15 000 personnes vivent sur les plantations de thé de la région de Kandy et de Nuwara Eliya selon un système hérité de la colonisation. Petits revenus, pas de pension de retraite, peu d'infrastructures, tel est le sort des ouvriers agricoles. C'est pourquoi la Fondation s'investit pour réhabiliter des maisons individuelles mais aussi développer des projets collectifs, aux côtés d'associations locales. Ainsi, 21 épicereries ont été implantées. Leur statut de coopératives autorise les achats en gros et les reventes à prix modérés. Ces épicereries ont créé des emplois et sont bénéficiaires. Une maison de personnes âgées, la première dans l'histoire de cette région, accueille désormais 20 hommes et 20 femmes, sans revenu, épuisés par les travaux agricoles. Son fonctionnement (env. 1 800 € par mois) est entièrement pris en charge par la compagnie qui les employait. Une grande première. Puis, dispensaires, crèches, centres communautaires, programmes de formation, devraient peu à peu voir le jour. ■



© FAP



© FAP

Travailleurs éternels

Le chiffre à retenir: **1 500 euros en cinq ans**

C'est la baisse du pouvoir d'achat moyen pour les Français, calculée par 60 millions de consommateurs. Soit 4% entre 2009 et 2014. Dans le même temps, l'inflation prenait une dîme de 6,9% sur la capacité de dépense des ménages. Au premier rang des accusés, les carburants, l'électricité et les loyers. Des dépenses incompressibles pour beaucoup de ménages.

pauvres, mal-logés ?

■ *C'est l'été, nombre d'entre nous sont en vacances. D'autres n'ont à l'esprit que les heures de travail qu'il faut multiplier pour se loger... quand cela est possible. Trouver un logement pour les travailleurs pauvres tient de la quête du Graal. Pour plus de 5 millions de personnes qui ont un emploi, avoir un toit reste aléatoire.*

■ **W**illy s'est fait cambrioler dans sa voiture alors qu'il y dormait. Il faut l'entendre pour le croire. « Je n'avais plus de logement. Il faisait froid, c'était l'hiver. Un homme à la rue m'a demandé une cigarette et je lui ai proposé de se mettre au chaud dans ma voiture. Je me suis endormi. Quand je me suis réveillé, il m'avait tout piqué. Quand on est en galère, tout vous frappe. » Willy n'a rien laissé paraître au boulot : il a pris sa douche dans les sanitaires de la société parisienne où il est en CDI et a travaillé comme si de rien n'était. Depuis un an et demi, ce technicien dort à droite et à gauche ou sur les parkings en banlieue. « Dormir à 38 ans chez mes parents avec ma

filles, j'ai tenté. Les rapports et l'autorité se sont dégradés, j'ai vite arrêté. Ma fille est repartie chez sa mère. Quand j'ai fini ma journée, je prends le téléphone et j'appelle jusqu'à ce que je trouve quelqu'un pour m'héberger, je suis allé jusqu'à Compiègne ! Si personne ne décroche, c'est la solitude et la voiture pour la nuit. » Willy a quitté la Bretagne en 2013 où il était parti pour trouver un logement moins cher, après une séparation difficile et un endettement trop lourd pour continuer à vivre à Paris. « J'ai très vite trouvé un studio face à la mer ! Mais le travail, je ne l'ai jamais trouvé... »

En fin de droit d'allocations chômage, Willy est contraint de retourner à Paris pour travailler. « J'ai d'abord logé chez le parrain de ma fille pendant un an. Il m'hébergeait et je faisais les courses pour partici-

■ Nombre de travailleurs dorment souvent dans sa voiture et se lave dans les douches de la société qui les emploie.



© Aurélien Chauvaud



En janvier 2016,

la nouvelle prime d'activité sera versée à 5,6 millions de travailleurs pauvres (dont le revenu est inférieur à 1150 € nets/mois pour un temps plein). Contrairement au RSA, elle sera ouverte aux jeunes travailleurs de 18 à 25 ans et concernera quelques 180 000 étudiants et apprentis (revenus nets mensuels de 950 €).

En 2013,

18,4% des salariés sont à temps partiel. 7,2% des hommes salariés sont à temps partiel, contre 30,6% des femmes.

(Insee, Portrait social 2014)

per... mais à un certain âge, la colocation dans un 2 pièces, c'est délicat. Personne n'est chez soi.»

Willy a dû partir pour rester en bons termes avec son ami. Et l'errance a commencé. «*Mon employeur n'est pas au courant de ma situation. J'ai de la chance, j'ai une voiture de fonction et des sanitaires sur mon lieu de travail. Heureusement, j'ai des amis, sinon je penserais au pire.*» Mais depuis peu, Willy a de l'espoir. Grâce à l'aide d'Adeline Paris, conseillère en économie sociale et familiale à "Inicial Action Logement" (ancien collecteur du 1%) à Saint-Brieuc, il a peut-être trouvé un logement accessible et va pouvoir apurer sa dette. «*C'est un F3 en Hlm, à 420 euros à Fos, près de Roissy. Les charges sont moins élevées qu'à Paris, il y a des espaces verts et des écoles au pied de l'appartement. Si ça*

■ **Hassen travaille 25 heures par semaine; pas assez pour trouver un logement. Seules solutions d'accueil, la rue ou la famille.**



marche, c'est vraiment enfin ma chance!»

Pour Adeline Paris «*la plus grosse problématique que nous rencontrons aujourd'hui, ce sont les personnes seules. Un revenu unique ne suffit plus pour assumer loyer et charges. En 5 ans, les séparations de couple ont nettement augmenté et les revenus ont stagné. Pour certains salariés modestes,*

ce sont jusqu'à 40% des ressources qui sont affectées au logement! Aujourd'hui, même dans le parc social, les salariés pauvres s'endettent pour vivre. Et la dette de loyer en fait de plus en plus partie.» Les organismes Hlm soulignent eux aussi cette paupérisation des nouveaux locataires, aggravée notamment par la hausse du travail précaire. En 2014, plus de 200 000 logements (près de 50%

des attributions) ont été octroyés à des ménages dont les revenus sont sous le seuil de pauvreté.

L'alarme, c'est le loyer

À l'autre bout de la France, Mme M., employée territoriale à Montpellier, n'a pas le même espoir que Willy.



© Pierre Faure



« L'alarme, c'est le loyer. Le moindre retard me signale que ça ne va plus. » En CDI, elle vit seule avec ses deux filles âgées de 4 et 6 ans. « J'ai un salaire moyen de 1400 euros; si je fais peu d'heures supplémentaires, il ne me reste rien à la fin du mois, malgré un loyer raisonnable de 560 euros pour 60 m². L'électricité, l'eau, la nourriture, la nounou, tout

est cher! » Il y a en plus le regroupement de crédits qui date de plusieurs années qu'il faut encore rembourser pendant 4 ans. « À l'époque, j'étais en couple et cela nous a servi d'avance de trésorerie, on voulait faire construire. » Aujourd'hui, à 44 ans, Mme M. assume seule ce fardeau qui l'empêche de faire la moindre économie. « Prendre

un second emploi, j'y ai pensé, mais c'est impossible avec mes filles. Ce qui est terrible, c'est que j'ai un logement, j'ai un emploi et que malgré tout, je ne m'en sors pas. Je n'ai pas d'argent de côté et si je perds mon logement, je suis à la rue. Je n'ai aucune famille proche. En 2010, je suis allée pendant 6 mois à la Banque alimentaire. »

■ À 22 ans, Michel effectue des missions d'intérim en attendant un emploi stable. Après avoir vécu à Caen dans la rue, la maman de son amie l'héberge.

Cette année, pas de vacances. Pas le moindre plaisir depuis bien longtemps. « Heureusement, l'association "Trait d'Union" m'aide à gérer mon budget. Elle m'a aussi déculpabilisée: vivre avec 2 enfants et un petit salaire, c'est dur et mon cas n'est pas isolé. Surtout, quand on a une vie normale et que tout bascule, on n'a aucun réflexe de sur-

■ Après la faillite de sa société et un divorce, Fabrice a perdu son logement. Il partage un appartement géré par la Boutique Solidarité de Mantes.

© Pierre Faure





© Pierre Faure



987 euros/mois

C'est le seuil de pauvreté en France pour un adulte seul, après impôts et prestations sociales.

(Données pour l'année 2012 Compas, avril 2015).

Les produits alimentaires et les dépenses en logement (eau, électricité...) sont les 2 postes principaux des budgets des ménages les plus pauvres. Ils représentent 40% du budget des 10% des ménages les plus pauvres. En miroir, ces deux postes représentent seulement 20% du budget des 10% les plus aisés en 2012.

(Étude Insee « Indices des prix 1998-2012 »)

■ Gérard, retraité, ne peut pas vivre avec sa maigre pension. Pour payer son studio, il fait des petits boulots et se nourrit grâce au Secours populaire.

« vie, aucun contact... j'étais totalement désemparée, leur aide morale et logistique m'est très précieuse. » Soutenue par la Fondation Abbé Pierre, "Trait d'Union" accompagne les personnes en difficulté d'insertion et de logement. *« Les situations sont de plus en plus précaires et complexes, nous accompagnons maintenant les familles pendant 12 mois minimum. En 2-3 ans, nous avons eu une augmentation de 25% des travailleurs précaires dans notre public. Dès que les ressources baissent (emploi, allocations...), les charges pèsent trop et l'endettement augmente. Très vite, le risque d'expulsion est là. Les travailleurs pauvres sont à la limite du plafond pour obtenir des aides qui pourraient leur permettre de ne pas couler. Nous avons remarqué un fait très révélateur: les familles mettent désormais leurs bijoux*

en gage pour régler leur dette », explique Nora Bakour, la responsable. Et dans tous les cas, la dette signe l'amorce d'une spirale infernale.

Travailler plus et gagner quoi ?

Prendre un second emploi, Jean-Calvin l'a fait il y a un an. Il a réussi à trouver 80 heures mensuelles de service à domicile, compatibles avec son emploi du temps d'agent de sécurité dans un hôpital parisien. *« J'ai dû abandonner le sport et je n'ai plus qu'un seul jour de repos par*

semaine. » Prioritaire Dalo¹ depuis juillet 2013, Jean-Calvin continue de vivre à Paris avec sa femme et deux enfants, âgés de 7 et 21 ans. 30 m² au rez-de-chaussée, dans une minuscule cour sombre, pour un loyer de 720 euros. *« Je ne pensais pas du tout faire ce métier mais je n'ai pas eu le choix. J'avais accumulé deux ans de dette de*

■ Jean-Calvin a tout juste la place de bouger dans la cuisine exigüe et aveugle du logement de 30 m² dans lequel il vit avec sa femme et ses 2 enfants.



© FAP

loyer, entre mon licenciement économique et mon nouvel emploi. Ces heures, c'est une aubaine. J'ai cherché pendant un an, j'étais prêt à tout faire pour effacer ma dette. Ma vie était devenue un enfer : je travaillais de 8 heures à 20 heures et me retrouvais dans notre appartement où la tension était permanente. Et tous les matins, je partais en me disant : "Pourvu qu'on ne soit pas expulsé!"»

Aujourd'hui, grâce à l'aide de l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation, Jean-Calvin a fait un recours Dalo avec un avocat bénévole. «Je reprends espoir. C'est notre seule chance, même avec mes 2 salaires, un logement dans le privé, c'est impossible.» Ingénieur camerounais de 52 ans, éducateur sportif pendant un temps et aujourd'hui agent de sécurité, Jean-Calvin ne sait pas s'il ne changera pas encore de métier pour préserver sa famille. La vie l'a rendu philosophe. «Mon dossier Dalo a 4 ans. Il nous faut juste une pièce de plus pour avoir un peu d'intimité et pour que notre fils aîné ne passe plus sa vie dehors. À la maison, il n'a pas de place.» En Ile-de-France, 44 013 ménages prioritaires Dalo sont en attente de logement. Combien travaillent et sont emmurés dans le mal-logement ? ■

1 - La loi du 5 mars 2007 a institué le Droit au logement opposable (Dalo). Sont considérées comme prioritaires et devant être relogées d'urgence les personnes dépourvues de logement ; menacées d'expulsion, sans relogement ; hébergées dans une structure d'hébergement depuis plus de 6 mois ; logées dans des locaux impropres à l'habitation ou présentant un caractère insalubre ou dangereux, dans un logement surpeuplé ou sans chauffage ou eau potable.

Interview

«Un à deux millions de travailleurs gagnent moins de 1 000 euros par mois¹.»

Ancien journaliste, Louis Maurin est directeur de l'Observatoire des Inégalités, à Tours.



Louis Maurin © DR

Les travailleurs pauvres sont-ils tous des précaires ?

Il est important de distinguer la précarité au sens du revenu monétaire et la précarité d'un point de vue du statut, de l'emploi. Aujourd'hui, à mon sens, la problématique qui touche bon nombre de personnes est au moins autant celle du statut que celle du revenu. Nous sommes dans un pays où le Smic et le modèle social protègent encore relativement de la pauvreté monétaire. Le seuil de pauvreté se situe actuellement à 987 euros/mois. On peut avoir des revenus supérieurs à ce montant mais sur des contrats très courts, sans horizon de vie à moyen terme... Comment louer un logement dans ces conditions ? Cette précarité-là, foncièrement handicapante, est très importante aujourd'hui.

Est-ce une situation particulière à la France ?

Contrairement à ce que l'on dit, notre modèle social tient la route. Nous n'avons pas une explosion de la pauvreté monétaire alors que nous avons une très forte dégradation de l'emploi. En France, il y a moins de travailleurs pauvres, au sens monétaire du terme, qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni. En revanche, ce taux est plus élevé que dans les pays nordiques.

Les temps partiels subis et les petits

contrats qui font que les actifs travaillent en fait 6 mois sur 12, ont donné naissance aux travailleurs pauvres. Ces deux caractéristiques ne sont pas récentes (elles datent des années 90) mais elles se maintiennent à un niveau élevé, ce qui ruine la situation économique et sociale de nom-

breuses personnes.

Comment sortir de cette situation bien ancrée ?

Le marché du travail fonctionne à deux vitesses : un "turnover" important sur des emplois précaires où les jeunes et les actifs peu qualifiés sont majoritaires, et des emplois stables où l'ancienneté moyenne est en augmentation. **Aujourd'hui, les jeunes peu diplômés attendent 10 à 15 ans pour avoir un emploi vraiment stable, ce qui a considérablement transformé la société française.** Tout comme la crise, la précarité ne touche pas tout le monde. Pour moi, il faudrait absolument mettre en place un minimum social pour les jeunes qui sont particulièrement touchés et donner beaucoup plus de moyens à la formation et aux écoles de la deuxième chance, par exemple. Il faudrait aussi transformer l'enseignement professionnel et technique. ■

1 - NB : 1 million si le seuil de pauvreté est à 50 % du niveau de vie médian et 2 millions si le seuil est à 60 %.



Pour dissuader les personnes sans domicile et celles contraintes de mendier pour vivre de faire la manche au cœur de leur ville, des maires n'hésitent pas, à prendre des mesures vexatoires voire inhumaines, notamment en période touristique.

La chasse aux pauvres est ouverte

« *Il y a quatre ans, lorsque le garage où j'étais aide-mécanicien a fermé, mon existence a basculé. À 56 ans, avec mes deux filles lycéennes de 17 et 15 ans, nous vivons sur le fil du rasoir. Ne parvenant plus à payer le loyer, nous avons quitté notre appartement. Une de mes sœurs nous héberge. L'été, pour profiter du soleil nous descendions chez mes parents retraités à Contes, un village près de Nice. Et, pour participer aux frais j'avais l'habitude le mardi et le samedi, jours de marché, de descendre en stop à Nice. Un pâtissier acceptait que je fasse la manche près de son stand et me donnait même quelques friandises. En fin de marché, avec les 25 à 30 euros récoltés, j'achetais des denrées à moindre coût. Jusqu'au jour où des policiers municipaux m'ont violemment demandé de déguerpir, menaçant de me verbaliser. L'un m'a expliqué que le maire avait créé un pôle "action mendicité" pour que Nice conserve son statut de ville luxueuse.*

Cette année, nous n'irons pas chez mes parents. » Nombreuses sont les municipalités qui brandissent de tels textes. Pourtant, depuis 1994, la mendicité et le vagabondage ne sont plus des délits en France. Mais des édiles passent outre le code pénal arguant de leur pouvoir de police. Choqués, des particuliers et des associations se sont pourvus devant les tribunaux et ont obtenu l'annulation de nombreux arrêtés anti-mendicité. Les juges ont réaffirmé que l'administration doit prouver la nécessité d'interdire et prendre une mesure proportionnée à la menace (limitée dans le temps et géographiquement), pour qu'un arrêté soit légal. Il est évident que la plupart de ces arrêtés n'ont comme but que d'éloigner les personnes à la rue et de rendre la pauvreté invisible. Or, ces actions augmentent la détresse des plus fragiles en les privant de quelques revenus et de contacts. Les dénoncer est un devoir. Chacun est en droit de le faire. ■



N'oubliez pas de penser aux petits propriétaires

Percevant de petites pensions de retraite, nous avons placé nos économies dans un studio. Nous le louons à une somme très raisonnable à une personne seule ayant de petits revenus. Hélas, depuis 18 mois, notre locataire ne nous paie plus. Nous devons malgré tout régler les charges, les impôts, les emprunts, ce qui nous met en grande difficulté. C'est généreux de défendre les locataires mais n'oubliez pas les petits propriétaires.

■ Geneviève A., Granville ■

Nous avons conscience du problème qui est le vôtre et concerne une frange de propriétaires modestes. Dans ses communications, La Fondation Abbé Pierre insiste sur les mécanismes à actionner pour venir en aide aux locataires s'ils éprouvent des difficultés financières, tout en précisant que le règlement de ces problèmes d'impayés ne doit en aucun cas reposer sur le propriétaire et le léser. Prenez contact avec votre locataire, et s'il a des soucis pécuniaires, suggérez-lui de joindre notre plateforme téléphonique "Allô prévention expulsions" (0801 001 505) qui l'orientera. En tant que propriétaire, vous pouvez aussi composer ce numéro pour trouver une issue qui soit favorable aux deux parties.



La Fondation sur les réseaux sociaux?

Fidèle lecteur de votre journal, je sais que vous communiquez aussi via les réseaux sociaux. Cela m'intéresse car je voudrais suivre au plus près vos actions et vos actualités. Pouvez-vous m'éclairer? Merci.

■ Henri A., Sainte-Maxime ■

Pour communiquer plus rapidement et de façon plus interactive avec celles et ceux qui suivent nos actions, notamment nos nombreux donateurs dont vous faites partie, nous utilisons différents réseaux sociaux. Ainsi, 282 000 fans nous suivent sur Facebook, www.facebook.com/Fondation.Abbe.Pierre. Nous comptabilisons 100 000 abonnés sur

notre compte twitter [@Abbe_Pierre](https://twitter.com/Abbe_Pierre) que vous pouvez rejoindre en vous connectant à cette adresse: https://twitter.com/abbe_pierre. Par ailleurs, en qualité de donateur, vous pouvez nous contacter sur notre site internet pour poser vos questions et vous abonner à la newsletter: www.fondation-abbe-pierre.com/contact. Enfin, nous diffusons des documents vidéo sur la chaîne You Tube: www.youtube.com/user/fondationabbepierre. Nous serons très heureux de vous retrouver sur ces différents réseaux et de pouvoir mieux dialoguer avec vous et tisser des liens plus proches encore. Merci de tout cœur pour votre intérêt et votre soutien.



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



■ DALO, L'ÉTAT HORS LA LOI



© DR

Les 16 avril et 4 mai derniers, quelques semaines après la fin de la trêve hivernale, deux familles parisiennes reconnues prioritaires au titre du Droit au logement opposable, ont été expulsées de leur domicile. Seule proposition de la Préfecture à leur endroit : 15 jours de prise en charge hôtelière, c'est tout ! Une dizaine de familles franciliennes dans le même cas ont été "invitées" à remettre les clés de leur domicile au commissariat, avant l'intervention

de la force publique. Cette poursuite des expulsions de ménages prioritaires Dalos bafoue la circulaire du 26 octobre 2012 demandant aux préfets de ne pas les expulser. La France a d'ailleurs été condamnée le 9 avril par la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour ne pas avoir relogé une famille relevant du Dalos. Au 31 décembre 2014, 59 502 ménages dont les dossiers ont été agréés au titre du Dalos, dont 44 013 en Île-de-France, étaient en attente d'un relogement, certains depuis plusieurs années. ■

Paris, logements sociaux concentrés

Dans la capitale, trois arrondissements, les 13^e, 19^e et 20^e regroupent 65 % des logements sociaux. Pas étonnant lorsqu'on sait que créer un logement social dans le 8^e arrondissement, qui n'en compte que 3 %, coûte en moyenne 621 000 €, contre 88 000 € dans le 20^e.

■ Des mesures en faveur de la mixité sociale

Comme elle s'y était engagée, Sylvia Pinel, ministre du Logement, a rédigé 20 mesures en faveur de la mixité sociale dans les quartiers réputés difficiles. Certains de ces points seront repris dans la Loi "Égalité et Citoyenneté" que le Parlement examinera à la rentrée.

Ces textes ont pour objectif de mieux répartir les logements sociaux pour sortir, selon l'expression de Manuel Valls, Premier ministre, de « l'apartheid territorial, social, ethnique ». Un volet vise à une meilleure répartition des logements sociaux dans tous les quartiers et à renforcer l'efficacité de la loi Solidarité et renouvellement urbains (loi SRU), obligeant les communes de plus de 50 000 habitants à avoir, d'ici 2025, 25 % de logements sociaux. Sylvia Pinel souhaite en outre durcir les obligations

des 1 022 communes concernées en précisant qu'un tiers des logements sociaux devront relever de la catégorie la plus sociale. Cette loi doit transférer aux préfets de région la responsabilité de prononcer les arrêtés de carence afin « de donner moins de prise aux intérêts locaux et d'harmoniser les pratiques ».

Par ailleurs, l'État veut mieux cibler la distribution de ses aides à la pierre pour subventionner la construction de logements sociaux dans les zones tendues, tout en limitant la production de Hlm dans les quartiers où ils représentent déjà plus de 50 % des résidences principales. Un autre volet envisage de réformer le mode d'attribution des logements sociaux, pour le rendre plus transparent. Et de mutualiser la gestion des attributions. ■



© Ljubisa Danilovic

À la rentrée, une loi sera examinée pour tenter de mieux répartir l'offre sociale de logements.

Témoignage

«Tous les logements doivent être économes et habitables.»

Blanche Guillemot est directrice générale de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

Quel est le rôle de l'Anah, organisme public ?

La mission de l'Anah est de rénover les logements des ménages précaires qui habitent dans le parc privé. Beaucoup supportent des charges liées à l'énergie démesurément élevées par rapport à leur revenu. La lutte contre cette précarité énergétique est une priorité pour l'agence qui propose à la fois des aides financières aux occupants pour obtenir un réel gain énergétique (et donc une réduction des charges) après travaux et un accompagnement des personnes tout au long de la rénovation, via le secteur associatif ou un bureau d'études missionné par la collectivité locale.

Parmi les 27 millions de résidences principales en France, 15% sont étiquetées "G", c'est-à-dire qu'elles sont très énergivores. Il faut savoir que le bâtiment est le secteur qui consomme le plus d'énergie en France.

La loi relative à la transition énergétique a été votée fin mai, qu'en pensez-vous ?

Il est fondamental pour nous que la loi sur la transition énergétique s'intéresse à la précarité énergétique. Ce qui est important, c'est que cette ambition amplifie la lutte contre ce fléau. C'est le cas, puisque le projet de loi fixe notamment des objectifs de rénovation ciblés sur les ménages modestes et fait de la performance énergétique l'un des critères du logement décent. L'Anah souhaite aujourd'hui aller encore plus loin



Blanche Guillemot

dans la résorption de l'habitat dégradé. Il ne s'agit pas uniquement de rendre le logement économe, il doit être habitable et durable.

Il faut aussi que les collectivités locales s'engagent davantage sur l'habitat dégradé, notamment au niveau des copropriétés. Elles ont des

outils que leur a donnés la loi Alur.

Le programme "Habiter Mieux" de l'Anah va-t-il profiter de cette loi ?

Depuis 2010, nous avons rénové plus de 100 000 logements, dont 50 000 l'an dernier. Grâce aux financements complémentaires de l'État qui nous ont été versés en 2014 et en avril 2015, nous continuons cette action de grande ampleur et la loi conforte cet élan. La nouvelle enquête logement qui vient de paraître va d'ailleurs nous permettre de mesurer l'impact de notre travail dans le parc privé. Il y a des situations très diverses sur le territoire, mais heureusement le réseau associatif avec lequel nous travaillons est bien implanté et œuvre depuis longtemps sur l'habitat indigne. Il a tissé un maillage très vivant et motivé sur ces questions. La loi sur la transition énergétique permet cette très forte mobilisation, mais on peut aller plus loin et se pencher sur le reste-à-charge encore important pour les familles. L'Anah travaille notamment au développement du micro-crédit. Il faudrait que l'État développe plus d'outils financiers à ce niveau-là. ■

L'explosion de la précarité énergétique

La France compte près de 4 millions de logements passoires thermiques. 1 ménage sur 5, soit 11 millions de personnes, est touché par la précarité énergétique.

(Étude Insee-Enl 2006)



Lumineux

Pendant les fêtes de fin d'année, le village de la Haute Levade dans le Gard illumine ses rues et ses places. À cette occasion, une collecte est organisée en faveur d'une œuvre caritative. En 2015, 1180,50 € ont été remis à la Fondation.

En course

Le 21 juin, pour la 8^e année, les étudiants du Master 246 de l'Université Paris Dauphine ont organisé les Foulées de l'immobilier. Des centaines de professionnels de ce secteur ont parcouru avec entrain les 10 km. Les bénéfices de la course seront reversés à la Fondation.



■ Du mécénat au concert

Pour fêter les 10 ans de partenariat avec la Fondation, Eiffage Construction a organisé, le 10 juin à Paris, un concert de musique classique à la Salle Gaveau. De nombreux spectateurs, donateurs notamment, ont assisté à cet événement musical de qualité, dont l'intégralité des recettes a été versée à la Fondation. Depuis 2005, Eiffage Construction apporte son soutien financier, en nature et en compétences. Les équipes d'Eiffage Construction ont ainsi rénové les Boutiques Solidarité de Reims, Gagny, Beauvais et Perpignan. Des travaux sont en cours dans celle de Mantes-la-Jolie et la rénovation de la Pension de famille de Laval est à l'étude. « Notre engagement auprès de la Fondation Abbé Pierre est un engagement de cœur qui illustre les valeurs auxquelles Eiffage est très attaché. L'implication de nos équipes sur le terrain va au-delà du soutien financier. Elles prennent à cœur les chantiers que nous réalisons pour la Fondation dans le cadre du mécénat de compétences », a confié M. Gostoli, président d'Eiffage Construction.

■ UN PARTENARIAT RENOUVELÉ

Depuis plusieurs années, le Groupe EDF s'est engagé aux côtés de la Fondation pour lutter contre la précarité énergétique en contribuant activement à la rénovation de logements locatifs pour les rendre économes en charge. Cette maîtrise des dépenses est indispensable pour offrir aux personnes en difficulté les conditions favorables d'une insertion durable dans leur habitation. Ainsi, de 2012 à 2014, 2 147 logements très sociaux ont été construits ou réhabilités dans le cadre de son programme "Toits d'abord" avec le soutien d'EDF. Sylvie Jehanno, directrice clients particuliers d'EDF souligne qu'« au travers du partenariat sur le programme "Toits d'Abord", EDF partage avec la Fondation Abbé Pierre le souci de lutter contre la précarité énergétique du logement, préoccupation importante en tant qu'énergéticien doté de missions de service public. »



■ Une pub qui rapporte



Marseillais, très sensibilisé aux problèmes de mal-logement, Akhenaton, le rappeur leader du groupe IAM, a accepté de tourner un film publicitaire à condition que l'intégralité du montant de sa prestation soit versé à quatre associations caritatives, dont la Fondation Abbé Pierre. 10 000 € lui ont ainsi été remis officiellement par le chanteur pour financer ses programmes en cours.



Il était une fois... l'abbé Pierre

Claudia Cardinale, incarnation de l'histoire de l'«Hiver 54»

L Nous nous sommes retrouvés en octobre 1989, à la première du film *Hiver 54*. Cette rencontre a été extraordinaire pour moi. Il est venu à la projection, tout seul, simplement. Nous avons parlé du film et de beaucoup d'autres choses. C'était un homme très ouvert. Il avait vu certains de mes films et me connaissait, moi je ne l'avais jamais vu.

« L'abbé Pierre, c'est une histoire vraie, une histoire bouleversante. »

Bien sûr, j'avais entendu son appel, le 1^{er} février 1954. Pour moi, il fait partie des grands hommes que j'ai eu l'occasion de rencontrer au cours de ma vie. Je viens de tourner mon 152^e film et je trouve qu'une histoire comme celle de l'hiver 54 devrait être plus souvent diffusée, à la télévision notamment. C'est une histoire vraie qui ne peut que

toucher. Le cinéma doit aussi montrer la vraie vie.

Ce film reste pour moi très émouvant. J'ai beaucoup aimé jouer le personnage d'Hélène Larmier, cette femme "réelle", cette riche bourgeoise. Elle possédait l'hôtel Rochester en plein Paris qu'elle a prêté sans hésiter à l'Abbé pour qu'il puisse y stocker les dons reçus... Ce fut un de mes rôles marquants.

J'aime jouer dans des films qui racontent des histoires vraies.

Donner. L'abbé Pierre a toujours tout donné et tout le temps. Il faut le rappeler. Le cinéma sert aussi à faire réfléchir, à montrer que certains ont tout et d'autres n'ont rien. Je crois qu'il faut savoir donner car c'est lorsque l'on donne que l'on reçoit.

Je vis à Paris et sur les quais, le long de la Seine, je vois toutes ces personnes qui sont à la rue et je me dis qu'il faut être généreux avec ceux et celles qui en ont besoin. Aider, c'est normal. L'important, c'est le don aux autres. L'abbé Pierre avait raison. C'est pour cela qu'il faut le faire vivre aujourd'hui et demain! ■

